



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 3139

Texte de la question

POLITIQUE ÉDUCATIVE

Mme la présidente. La parole est à Mme Annie Genevard, pour le groupe Les Républicains.

Mme Annie Genevard. Monsieur le Premier ministre, cela fait trois ans que votre gouvernement s'acharne à proposer de mauvaises réformes éducatives. (*Exclamations sur divers bancs.*)

M. Céleste Lett. C'est bientôt fini !

Mme Annie Genevard. Petit bilan d'étape. La réforme des rythmes scolaires ? Elle épuise les enfants, désorganise les familles et achève de vider les caisses des communes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains. – Exclamations sur de nombreux bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

La mise en place des écoles supérieures du professorat et de l'éducation ? Elles ne convainquent pas plus que les temples du pédagogisme qu'étaient les IUFM.

Le recrutement de 60 000 personnels ? Il interdit toute évolution salariale des enseignants français, parmi les plus mal payés d'Europe.

À l'élévation de tous par le savoir, qui est la seule vraie façon de lutter contre les inégalités, vous préférez une hasardeuse réforme du collège qui supprime ce qui marche : les classes bilingues, les sections européennes, les langues anciennes.

Quant à l'élitisme républicain, dont beaucoup d'entre vous êtes de purs produits, vous le jugez immoral et n'avez de cesse de lui porter des coups, privant ainsi les élèves de ce dont vous avez bénéficié vous-mêmes. N'est-ce pas cynique ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.*)

La valse des ministres de l'éducation nationale – trois en trois ans – dit votre désarroi et heurte les enseignants qui se sentent méprisés. Ils se sont éloignés de vous : à peine deux sur dix vous renouvelleraient aujourd'hui leur confiance. Vous avez perdu la recette. Vous avez perdu leur confiance, et celle des parents aussi.

Monsieur le Premier ministre, allez-vous entendre les enseignants qui refusent d'abdiquer le sens même de leur métier, transmettre des savoirs ? Allez-vous entendre les parents qui demandent une école performante dans laquelle les bons enseignants, restaurés dans leur autorité, sont reconnus et valorisés, et non sans cesse déstabilisés par des réformes bancales et hâtives ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Madame la députée, j'avoue avoir un peu de mal à répondre à votre question. Il y avait tellement de choses (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains*)...

M. Bernard Deflesselles. C'est une question sur votre bilan !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. ...qui étaient, pour la plupart, contradictoires ! Pour résumer les choses, votre question était une critique en règle contre la politique éducative du Gouvernement.

Compte tenu des retours que nous avons du terrain concernant la façon dont cette rentrée scolaire s'est passée, je m'étonne de vos propos. Oui, les enseignants sont là. Oui, la formation initiale des enseignants a été rétablie.

M. Jean-Yves Caullet. La majorité précédente l'avait sacrifiée !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. Je vous rappelle qu'elle avait disparu – ineptie totale ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et du groupe écologiste.*) Elle a été remise en place et permet à 25 000 jeunes professeurs stagiaires d'être à moitié dans les classes, à moitié en formation, et d'entrer plus progressivement dans leur métier, pour le plus grand bien des élèves.

Oui, nous menons évidemment des réformes pédagogiques. L'éducation n'est pas qu'une question de moyens – je crois d'ailleurs vous avoir déjà entendus prononcer cette phrase, mesdames et messieurs les députés de l'opposition –...

M. Christian Jacob. Ne faites pas la maligne !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. ...mais surtout une question de qualité des apprentissages. Depuis 2012, ces réformes pédagogiques ont consisté à mettre en place un meilleur temps d'apprentissage : c'était l'objet de la réforme des rythmes scolaires, qui s'installe partout. Grâce à la décision du Premier ministre de pérenniser l'aide de l'État aux communes, ces dernières ont aujourd'hui les moyens de financer les activités périscolaires. (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

Mme Anne Grommerch. Non, elles doivent les financer elles-mêmes !

M. Laurent Furst. C'est un gag !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. Ces réformes pédagogiques ont aussi consisté à établir des nouveaux programmes pour l'école maternelle. Trouvez-moi un seul enseignant qui estime que les nouveaux programmes de maternelle sont malvenus ! De fait, ils sont plébiscités car ils permettent de faire de ce temps spécifique un temps à part entière de pré-apprentissage pour les enfants. Les nouveaux programmes à venir de l'école primaire et du collège constituent aussi une réforme pédagogique ambitieuse.

Je regrette, madame Genevard, que vous ayez quitté le Conseil supérieur des programmes, auquel vous apportiez vos analyses et vos avis éclairés. Cette instance était pourtant ouverte à la diversité parlementaire.

M. Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement. La droite préfère pratiquer la politique de la chaise vide !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. Nous allons malgré tout terminer ce travail, dans l'intérêt des élèves. J'annoncerai ces nouveaux programmes dans quelques jours.

Quant à la réforme du collège, elle entrera en vigueur à la rentrée prochaine. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et sur quelques bancs du groupe écologiste.*)

M. Jacques Alain Bénisti. Personne ne vous suit !

Données clés

Auteur : [Mme Annie Genevard](#)

Circonscription : Doubs (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3139

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 septembre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 septembre 2015](#)